Un tour d'Eragny

Découvrez la ville au fil d'une balade pédestre.

Ce parcours peut s'effectuer indifféremment dans les deux sens. Il peut également s'effectuer au départ de la gare SNCF d'Eragny-Neuville et RER de Neuville-Université.

Au départ de la Challe, après la boulangerie, empruntez la passerelle en direction de la Pyramide. Contournez la par la gauche et montez au sommet. Redescendez de l'autre côté. Tournez à gauche et continuez tout droit jusqu'au bois de Chasse Marée : son nom évoque la livraison des poissons à Paris.

Aux dernières maisons, obliquez à droite. Au sortir du bois, prenez à droite dans la rue Claude Bénard et après le tennis, engagez vous à gauche dans le bois des Fonds. Sur la gauche des deux tennis, observez un beau spécimen de peuplier blanc.

Au niveau de la rue du Chemin Vert, continuez légèrement sur la droite toujours dans le bois : remarquez des petites maisons de week-end construites avant 1970.

Rue de l'Harmattan, tournez à gauche puis à droite dans la rue des Pincevents : le quartier des Pincevents s'est développé après 1975, parallèlement aux nouveaux quartiers, afin d'accueillir une partie des anciens habitants du Plateau déplacés.
Au bout de la rue, prenez tout droit la rue du Cers pour passer sous la RN 184 par le passage souterrain. Contournez l'école Pablo Néruda : première école construite en 1974 pour la Ville Nouvelle avant même l'arrivée des nouveaux habitants. Rejoignez la gare SNCF à droite.

Diverticule :
Longez la voie ferrée en la laissant à votre droite, pour découvrir L'Espace des Calandres, vestige de la papeterie Grillet & Feau. Retournez sur vos pas pour retrouvez la gare.
Fin du diverticule.

Passez sous la voie de chemin de fer. Vous découvrez l'Hôtel de Ville : c'est l'ancienne maison du directeur de la papeterie Grillet & Feau.

Tournez à gauche puis longez la voie ferrée par la rue des Belles Hâtes jusqu'à la rue de l'Ambassadeur. Le seigneur de Neuville, ambassadeur d'Autriche auprès de Louis XV, utilisait cette route pour rendre visite à sa maîtresse, Rosalie Levasseur, au Château de Chennevières (situé à Conflans Ste Honorine).

Tournez à droite puis à gauche. Descendez ensuite vers l'Oise par la route de la Carrière à Pépin. Prenez à droite sur le chemin de halage. Vous y découvrez les Carrières.

Longez l'Oise en direction de Saint-Ouen-l'Aumône. Vous passerez à mi-parcours devant le "Sans Souci" et plus loin devant le "Goujon d'Eragny".

Peu avant les écluses, (aller consulter le panneau retraçant l'histoire de l'écluse), empruntez un petit sentier à droite qui rejoint la sente des Prés. Remontez la sente, tournez à droite dans la rue de Saint-Ouen. Plus loin sur votre gauche, remarquez la fontaine Sainte Marie.

Vous arriverez sur la place de la République. Le château : à votre gauche, les deux grands pilliers correspondaient à une entrée de l'ancien château d'Eragny qui a appartenu à la famille d'Alesso. Il ne reste qu'une partie des communs réutilisés en habitation.

A gauche, montez la rue du Sergent Pireaux et à mi-pente, tournez à droite dans la rue Traversière puis, 50 mètres à gauche, montez le passage des Hauts Jardins. Vous arrivez rue Roger Guichard (ancienne Route Nationale). En face, traversez la voie ferrée et montez à gauche vers le nouveau cimetière.

A l'angle de la rue Jacques Prévert et de la rue de Pierrelaye, vous découvrirez la Croix Placide offerte par Placide Trou au retour d'un pèlerinage à Jérusalem (fin 19e siècle). À l'origine, la Croix se trouvait sur un terrain cultivé à l'angle de la rue de la Marne et de la rue de Pierrelaye, mais lors de la construction des habitations du quartier de l'Ormetteau, elle s'est retrouvée dans un jardin privé. Stockée ensuite pendant plusieurs années au Centre technique Municipal, elle est désormais accessible à tous ceux qui souhaitent découvrir le patrimoine historique de la Ville.

La rue de Pierrelaye bifurque à gauche. A 100 mètres à droite, empruntez la voie piétonne puis la passerelle qui enjambe la RN 184. Après les haies de laurier, tournez à gauche le long de la haie pour rejoindre un petit parking privatif. Prenez la rue de l'Ourcq sur la droite après la barrière.

50 mètres plus loin, aux piquets rouges et blancs, tournez à gauche vers l’école du Bois. passez sous l’école. De l’autre côté, à gauche, observez l’amandier (arbre remarquable).
L’amandier est le seul arbre remarquable et classé qui reste du verger planté dans les années 1930 par le Père Biron à proximité de sa petite maison (disparue avec la construction de la Ville Nouvelle).

Diverticule :
Continuez en face dans le chemin de la Butte. Au carrefour suivant, tournez à gauche dans le chemin des Beaux Vents jusqu’au Boulevard Charles de Gaulle. Prenez à droite vers l’arrêt de bus. Traversez au passage protégé puis 10 mètres à droite, prenez à gauche à travers bois par une coulée verte.
Au fond, contournez par la droite la première entreprise d’Eragny-Parc et dirigez-vous vers la grande place aux colonnades. Elle est l’oeuvre de l’architecte paysagiste, M. Thébaud. En faire le tour.
Revenez sur vos pas pour rejoindre le boulevard Charles de Gaulle. Retraversez, poursuivez à gauche jusqu’au carrefour. Continuez tout droit, dirigez-vous vers la route de Pierrelaye.
Fin du diverticule.

Après l’école du Bois, tournez à droite dans la rue de Pierrelaye. Passez l’espace de jeux, continuez tout droit jusqu’au gymnase de la Butte en traversant l’avenue Fernand Châtelain.
Avant le rond-point du gymnase, prenez à gauche dans le sentier qui vous amène au boulevard Charles de Gaulle. Prenez à droite et traversez le passage protégé pour rejoindre la route de Pierrelaye.

Empruntez la route de Pierrelaye. Après la piste de Bicross, tournez à droite dans le chemin des Tilleuls en direction du centre équestre. Ce lieu se nomme "Le Clos du Manège". Du temps des omnibus de Paris, les chevaux venaient s’y refaire une santé. Les écuries ont également accueilli, au début du 20e siècle, les chevaux de remonte de l’armée.
Tournez à droite le long du dernier manège et traversez un petit pré.

Diverticule :
Prenez à gauche dans le petit bois pour rejoindre le chemin de la Haute Borne (limite entre Eragny et Herblay). Empruntez le chemin sur la droite. Poussez au 9 rue de la haute Borne, vous êtes à l’entrée de la Cité de l’Espérance créée par l’Abbé Duvallet pour accueillir des jeunes en difficulté après la guerre. Ce centre a fonctionné dans l’esprit de l’Abbé Pierre et continue à accueillir des jeunes. Revenez sur vos pas.
Fin du diverticule.

Après le petit pré, prenez à droite et poursuivez pour rejoindre le terrain de rugby. Le laissez sur votre gauche et dirigez vous vers la Maison des Associations. Tournez à droite dans l’allée du Stade en longeant l’école du Grillon. Tournez à droite dans une petite voie piétonne, entre les immeubles et l’école, puis à gauche dans l’allée des Tulipes. Traversez l’avenue Roger Salengro et continuez tout droit par l’allée des Coquelicots à travers les commerces du Trou du Grillon.

Après le deuxième immeuble, tournez à gauche, traversez un petit jardin clos et prenez à droite. Longez par la gauche le terrain multisports pour rejoindre l’école des Dix Arpents construite en 1977 et caractérisée par sa verrière en forme de "cocotte en papier".

Continuez tout droit puis tournez à gauche dans la coulée verte. Traversez le boulevard de la Commune de Paris, continuez tout droit. Au massif rond, tournez à droite pour rejoindre la Challe, en empruntant la passerelle.

Parcours élaboré par les associations Mémoires d’Eragny, Les Amis du Village et Chemins et Rencontres.

Infos pratiques

Il existe un dépliant avec les randonnées de la ville, disponible en mairie, dans les maisons de quartier et auprès des associations "Mémoires d’Eragny" et "Chemins et Rencontres".

Liens utiles
Découvrez la balade, entre le village d'Eragny et Saint-Ouen L'Aumône, proposée par l'agglomération
Découvrez la balade, entre Port Cergy et Eragny, créée par l'agglomération de Cergy-Pontoise